

DE - Assistant Familial

un diplôme d'État de niveau 4



Prérequis

Avoir obtenu un agrément des services départementaux compétents,

- Être en situation d'emploi, la formation est initiée par l'employeur

- Avoir réalisé le stage préparatoire de 100 heures préalable au premier accueil.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Référente handicap Johanna OUBLY

johannaoubly@stho.org

Contacts

Service de la formation
continue

Mail :

sthoformation@stho.org

Téléphone :

01.42.88.76.48

Indicateurs de résultats

89%

de réussite en 2025

76%

de satisfaction en 2025

Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur notre site internet ou sur demande auprès de notre service.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

La durée moyenne d'accès à la formation est de 3 mois

Tarifs

Formation complète 5 880€

Objectifs

- Être capable de répondre aux besoins physiques et psychiques de l'enfant
- Contribuer à l'intégration de l'enfant au sein de la famille d'accueil.
- Savoir favoriser le développement global de l'enfant et contribuer ainsi à son insertion sociale, scolaire ou professionnelle.
- Savoir communiquer avec les membres de l'équipe pluriprofessionnelle ainsi qu'avec les partenaires.

Possibilités de valider un/ou des blocs de compétences

Possibilités de valider un ou des blocs de compétences :

L'obtention de la certification est conditionnée à la validation des quatre blocs de compétences. Chaque bloc de compétences est validé séparément.

Passerelles équivalences

Il n'y a pas d'équivalences ou de passerelles pour cette formation car la formation ne permet pas la validation de crédit ECTS.

Débouchés

La formation débouche sur la présentation à un diplôme d'état d'assistant familial et, est obligatoire pour exercer ce métier.

Durée

La formation se déroule sur 18 mois (possibilité de prolonger jusqu'à 24 mois).

Elle est répartie en Blocs de compétences (BC) et en période de stage.

Effectifs par groupe :

15



Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule de façon hybride avec :

- 100h de stages préalables
- 300 heures en présentiel au Centre de formation
- 120 heures en distanciel sur la plateforme d'apprentissage en ligne MOODLE.

**Contactez-nous
via notre site**



Les modalités pédagogiques s'articulent autour d'apports théoriques mis en perspective avec des situations concrètes de travail. Le centre de formation Saint-Honoré s'attache à faire dialoguer les enseignements théoriques avec les réalités concrètes de terrains, grâce à une équipe de formateurs expérimentés et au fait des évolutions du secteur d'activité.

Programme :

Stage pratique préalable : 100 heures

Formation théorique : 420 heures

- BC1 : Mettre en œuvre un accompagnement éducatif, affectif, social et prendre en compte des besoins et droits fondamentaux de l'enfant/du jeune
- BC2 : Accompagner l'enfant/le jeune dans ses relations avec son cercle familial élargi
- BC3 : Veiller à la place de l'enfant/du jeune au sein de sa famille d'accueil : de son arrivée à son départ
- BC4 : Se situer dans le contexte d'intervention de l'assistant familial et dans le travail en équipe pluriprofessionnelle

Modalités d'évaluation

Pour valider la formation, il faut :

- Dossier de pratique professionnelle :
 - o Réalisation d'un dossier de pratique professionnelle à partir d'une situation éducative vécue
 - o Épreuve orale du dossier de pratique professionnelle : présentation du dossier de pratique professionnelle et échange avec le jury
 - Épreuve orale relative à une situation portant sur l'enfant/le jeune et sa famille
 - Épreuve écrite - étude de cas : Épreuve d'analyse d'une situation d'accompagnement/d'accueil d'un enfant/jeune
 - Soutenance orale portant sur un écrit professionnel
- Le diplôme est remis au titulaire par le centre de formation.

Suite de parcours

Assistant familial, référent professionnel (accompagnement des AF dans le cadre de leur formation obligatoire)

Pour plus d'informations sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchées vous pouvez consulter la fiche de certification professionnelle RNCP n°41758 (01-01-2006) sur le site de Francecompétence. Certificateur : Ministère chargé de la solidarité